

Commission Locale de l'eau

21 mars 2017



Ordre du jour

Etude de gouvernance :

- Bilan de l'atelier 1 – propositions de réponses
- Bilan de l'atelier 2 – validation du scénario organisationnel

Actualisation de l'état des lieux et diagnostic :

- Etat d'avancement
- Calendrier

Questions diverses

Bilan de l'atelier 1 : Fonctionnement de la CLE et de son bureau

Forces

Faiblesses

Rappels des constats de l'enquête en ligne

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">▶ Un fonctionnement des instances du SAGE globalement jugé satisfaisant▶ Un fonctionnement garant de la concertation▶ Principe de délégation des décisions au bureau conforté | <ul style="list-style-type: none">▶ Information insuffisante de la CLE sur les avis rendus par le bureau▶ Des arbitrages insuffisants▶ Nombreux avis soumis à la CLE, important temps consacré en réunion au détriment des autres sujets▶ Disponibilité des acteurs compte tenu d'un calendrier de réunions déjà très chargé▶ Partage du temps de travail de la cellule d'animation entre la préparation des réunions et ses autres missions |
|---|--|

Constats exprimés par les ateliers de la CLE : pas de remarques

Opportunités

Risques

Rappels des constats de l'enquête en ligne

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">▶ Apports possibles de personnes qualifiées extérieures à la CLE sur des sujets spécifiques▶ Des intérêts communs partagés entre les membres de la CLE | <ul style="list-style-type: none">▶ Détachement de la CLE par rapport aux décisions prises et aux actions engagées sur le territoire▶ Décalage des décisions par rapport aux réalités et besoins du territoire |
|---|---|

Constats exprimés par les ateliers de la CLE : pas de remarques

Bilan de l'atelier 1 : Fonctionnement de la CLE

Propositions atelier + questionnaire	Faisabilité
✦ Conservation du principe de délégation des décisions au bureau	/
✦ Meilleure information de la CLE sur les avis rendus par le bureau et actions engagées sur le territoire	Proposition d'un point annuel – mise en place dès 2018
✦ Point annuel sur les points de blocage rencontrés pour l'émission des avis	
✦ Points d'avancement des différents contrats	
✦ Echancier/feuille de route des travaux de la CLE	A définir lors de la révision
✦ Organisation de commissions thématiques pour les sujets spécifiques	
✦ Renforcement de la concertation au sein de la CLE	Rôle de la CLE à définir pour la mise en œuvre du SAGE révisé

Bilan de l'atelier 1 : Fonctionnement de la CLE

Propositions atelier + questionnaire	Faisabilité
✦ Invitation des membres à proposer des points à l'ordre du jour des réunions	Déjà possible
✦ Information de la CLE sur la prise en compte des avis dans les arrêtés d'autorisation, visite des sites avec l'accord du pétitionnaire, communication d'un point de la DDTM sur le suivi des arrêtés	Possible – étude du temps passé à dimensionner avant mise en place
✦ Diversification des modes de présentation des réunions (supports vidéos, conférences, sorties de terrain...), partenariat avec les structures référentes	A définir lors de la révision Avec les structures référentes

Bilan de l'atelier 1 : Fonctionnement du bureau de la CLE

Propositions atelier + questionnaire	Faisabilité
↳ Décompte des votes (pour, contre, abstention) dans le compte rendu des avis rendus par le bureau de la CLE	Possible dès validation par la CLE
↳ Présentation en retour des arrêtés pris par les préfets et de la prise en compte des avis de la CLE	Possible - Temps passé à définir pour l'équipe d'animation

Bilan de l'atelier 1 : Perception du SAGE

Forces

Faiblesses

Rappels des constats de l'enquête en ligne

- ✦ **Reconnaissance du SAGE comme outil pertinent de pilotage de la gestion des ressources en eau et des milieux aquatiques sur le territoire**
- ✦ **Enjeux du SAGE partagés par les acteurs**
- ✦ **Une structure porteuse reconnue dans ses compétences et ses missions**

- ✦ **Des actions jugées insuffisantes vis-à-vis des objectifs visés**
- ✦ **Des moyens humains et financiers jugés insuffisants vis-à-vis de l'ambition du SAGE**

Constats exprimés par les ateliers de la CLE

- ✦ **L'outil SAGE permet de développer les échanges entre les acteurs du territoire**
- ✦ **Le SAGE permet de coordonner les acteurs et les actions sur le territoire**

- ✦ **Moyens humains et financiers qui apparaissent insuffisants / évolution des enjeux**
- ✦ **Une redondance dans la consultation des dossiers loi sur l'eau (CLE, Etat...)**
- ✦ **SAGE constitue un bon outil de concertation, mais connu des initiés.**
- ✦ **La transition du portage du SAGE du GIP vers le SYLOA a impliqué un peu de retard dans l'avancement de sa mise en œuvre**

Bilan de l'atelier 1 : Perception du SAGE

Opportunités

Risques

Rappels des constats de l'enquête en ligne

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">‣ De réelles évolutions observées sur le terrain en réponse aux actions engagées, bien que parfois jugées insuffisantes (cf. « faiblesses »)‣ Révision du SAGE qui peut bénéficier de l'expérience du 1er cycle | <ul style="list-style-type: none">‣ Plus-value limitée du SAGE pour certains paramètres de qualité compte tenu des démarches déjà engagées et de la portée réglementaire du SAGE‣ Le dernier suivi de l'état des masses d'eau définit 3% d'entre elles en bon état contre 12% lors du précédent bilan, cela est susceptible de décourager les acteurs du territoire |
|--|--|

Constats exprimés par les ateliers de la CLE :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">‣ Les techniciens de rivières, intervenant dans le cadre des contrats territoriaux, restent les meilleurs relais de l'outil SAGE sur le terrain‣ L'exemple des réglementations récentes encadrant l'usage des produits phytosanitaires par les jardiniers montre que les outils réglementaires peuvent être un levier efficace pour agir | <ul style="list-style-type: none">‣ La définition de l'état des masses d'eau doit faire l'objet d'explications et de pédagogie. Il est en particulier important d'expliquer que le suivi des masses d'eau a été amélioré. Ainsi, la diminution de la part des masses d'eau définies en bon état ne correspond pas forcément à une dégradation de ces dernières mais une meilleure connaissance‣ La multiplication des dispositifs mis en place pour gérer, protéger, restaurer les milieux peut conduire à une complexification des procédures, pour les agriculteurs en zones de marais notamment |
|---|---|

Bilan de l'atelier 1 : Perception du SAGE

Propositions atelier + questionnaire	Faisabilité
‣ Revoir la hiérarchie des enjeux du SAGE pour mettre davantage en avant l'enjeu qualité des eaux. Plus-value du SAGE à définir	A définir lors de la révision
‣ Domaines, besoins et attentes à préciser par les acteurs qui n'ont pas bénéficié de l'accompagnement de la structure porteuse du SAGE	Echanges à mener avec les structures référentes
‣ Réaliser des comparaisons inter SAGE et s'inspirer des retours d'expérience des autres SAGE	Commissions inter-SAGE à créer
‣ Evaluer le 1er cycle du SAGE et valoriser ce bilan pour le prochain cycle	Cf étude actualisation de l'état des lieux
‣ Evaluer l'efficacité des actions par rapport aux objectifs visés	Mode de reporting à définir – s'appuyer sur des commissions thématiques pérennes suite à la révision ?
‣ Etablir un bilan annuel de la mise en œuvre du SAGE pour suivre le niveau d'avancement	

Bilan de l'atelier 1 : Perception du SAGE

Propositions atelier + questionnaire

Faisabilité

‡ Communiquer sur l'action de l'équipe d'animation du SAGE

Possible dès
2018

‡ Pour la qualité de l'eau, travailler sur des secteurs cibles, à définir selon les pressions identifiées (nitrates, pesticides...). Observer et établir les liens entre les actions et les résultats obtenus dans ces secteurs – conserver la logique de bassin versant

‡ Développer les synergies entre les différentes démarches engagées dans le domaine de l'eau (programme Ecophyto, contrats territoriaux, etc.)

‡ Continuer à s'appuyer sur l'engagement volontaire des acteurs, il faut donner envie à ces acteurs de s'impliquer

‡ Valoriser le rôle des maîtrises d'ouvrage locales en tant que relais sur le terrain

‡ Intégrer les aspects hydrosédimentaires et biologiques

‡ Assurer une meilleure coordination entre les différents acteurs qui interviennent dans le domaine de l'eau

A définir lors de
la révision du
SAGE

Bilan de l'atelier 1 : Organisation territoriale

Forces

Faiblesses

Rappels des constats de l'enquête en ligne

- ✦ **Une échelle jugée pertinente pour la structuration des maîtrises d'ouvrage, la programmation des actions et la concertation des acteurs locaux**
- ✦ Des structures référentes désormais largement reconnues dans leur rôle
- ✦ Proximité des structures référentes vis-à-vis des enjeux locaux

- ✦ Des domaines de l'eau restant orphelins de maîtrises d'ouvrages locales opérationnelles malgré le relai des structures référentes
- ✦ **Des moyens humains et financiers des structures référentes jugés encore insuffisants au regard de leurs missions**

Constats exprimés par les ateliers de la CLE

- ✦ Implication des délégués communaux permet d'assurer la proximité vis-à-vis des enjeux locaux

- ✦ Pollution diffuse restant orpheline de maîtrises d'ouvrage locales opérationnelles
- ✦ Absence de structure référente sur l'estuaire

Bilan de l'atelier 1 : Organisation territoriale

Opportunités

Risques

Rappels des constats de l'enquête en ligne

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">◆ Création du SYLOA à prendre en compte dans l'organisation◆ Nouveaux enjeux du SAGE à intégrer dans l'organisation territoriale | <ul style="list-style-type: none">◆ Des évolutions institutionnelles à intégrer dans la gouvernance et l'organisation des maîtrises d'ouvrage (lois MAPTAM, NOTRe)◆ Actions insuffisantes pour atteindre les objectifs visés |
|---|---|

Constats exprimés par les ateliers de la CLE :

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">◆ SYLOA peut jouer le rôle d'animateur du réseau des structures référentes◆ Les récentes évolutions institutionnelles peuvent être perçues comme une opportunité pour conforter l'organisation de la gouvernance et des maîtrises d'ouvrage sur le territoire du SAGE | <ul style="list-style-type: none">◆ Des objectifs inatteignables ?◆ Des compétences hors GEMAPI qui pourraient rester orphelines de maîtrises d'ouvrage opérationnelles◆ Un poids important des enjeux inondation et submersion marine |
|--|--|

Bilan de l'atelier 1 : organisation territoriale

Propositions atelier + questionnaire	Faisabilité
<ul style="list-style-type: none">✦ Une organisation territoriale confortée et à maintenir pour préserver les acquis en termes de reconnaissance des structures intervenant dans la gestion des milieux aquatiques et de proximité au sein d'un périmètre de SAGE qui est étendu	A définir lors de la révision
<ul style="list-style-type: none">✦ Une organisation à compléter au regard des nouveaux enjeux à intégrer dans la révision du SAGE (littoral, estuaire de la Loire)	Cf présentation SCE
<ul style="list-style-type: none">✦ Une organisation à compléter au regard des récentes évolutions institutionnelles✦ Assurer la coordination des structures référentes (réseau)✦ Assurer la coordination avec les SAGE voisins✦ Associer les acteurs concernés par les nouveaux enjeux du SAGE (enjeux littoraux notamment)✦ Travailler avec les réseaux professionnels✦ Intégrer les enjeux pollution diffuse, espèces invasives, bocage, gestion des ouvrages hydrauliques... en complément des compétences GEMAPI✦ La révision du SAGE est l'occasion de prioriser et hiérarchiser les enjeux à l'échelle du périmètre du SAGE et l'échelle des sous bassins versants (structures référentes)✦ Intégrer la gestion des eaux pluviales✦ Développer la mutualisation et l'ingénierie financière pour financer l'investissement	A définir lors de la révision

Bilan de l'atelier 1 : communication externe du SAGE

Forces

Faiblesses

Rappels des constats de l'enquête en ligne

- ✦ Une stratégie de communication pertinente par rapport aux enjeux de l'eau
- ✦ Une stratégie de communication qui répond aux besoins des structures référentes
- ✦ Des supports de communication diversifiés et adaptés (site internet, réunions, évènements, etc.)

- ✦ Une stratégie de communication du SAGE mal connue par les acteurs
- ✦ Une communication ciblée sur les élus qui apparaît aujourd'hui trop restreinte
- ✦ Un cloisonnement de l'information entre les différents acteurs impliqués dans le domaine de l'eau

Constats exprimés par les ateliers de la CLE

- ✦ La communication peut s'appuyer sur la présentation des résultats obtenus suite aux démarches déjà mises en place sur le territoire
- ✦ Le GIP Loire Estuaire peut apporter son expertise et sa connaissance de l'estuaire, dans le cadre de la révision du SAGE notamment

- ✦ Une diminution des moyens des mairies pour réaliser des actions de communication
- ✦ Les mairies se tournent ainsi vers les associations qui elles même voient leurs subventions diminuer
- ✦ Un manque de visibilité et de connaissance sur l'outil SAGE en dehors du cercle des initiés (rôle, portée réglementaire...)
- ✦ Une communication à évaluer auprès acteurs extérieurs des instances du SAGE

Bilan de l'atelier 1 : communication externe du SAGE

Opportunités

Risques

Rappels des constats de l'enquête en ligne

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">♦ Une évolution de la communication du SAGE en cours de réflexion♦ Une communication qui peut être renforcée pour certaines thématiques♦ Une communication à étendre à tous les acteurs concernés♦ Des partenariats à développer avec les structures référentes, les acteurs institutionnels, les représentants professionnels, etc. | <ul style="list-style-type: none">♦ Manque de vision d'ensemble des enjeux de l'eau sur le territoire♦ Redondances entre les communications assurées par les différents acteurs♦ Effets contre-productifs d'une sur-information des acteurs |
|---|---|

Constats exprimés par les ateliers de la CLE :

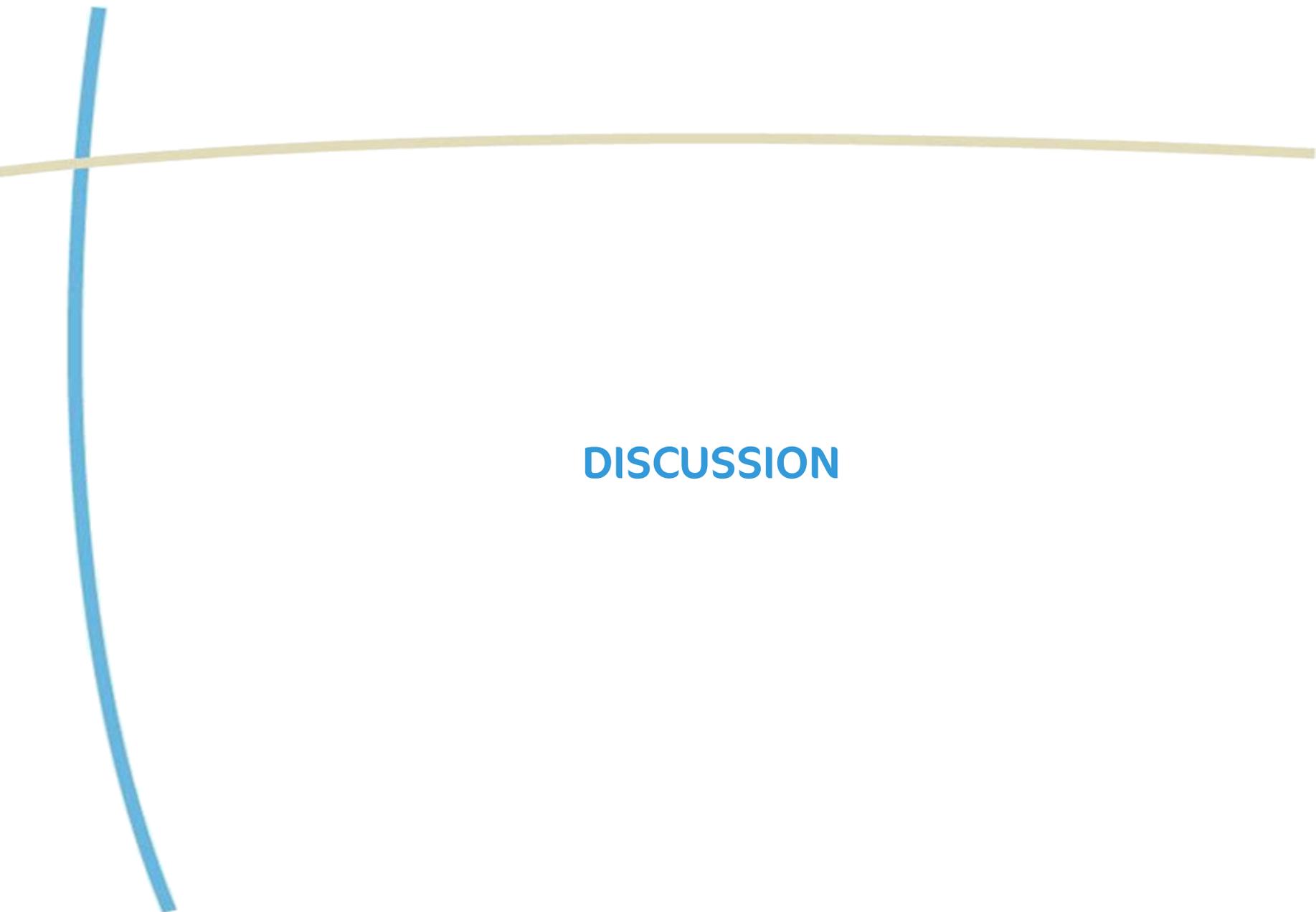
- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">♦ La mise en place de la compétence GEMAPI constitue l'occasion de communiquer sur les enjeux du grand cycle de l'eau | |
|---|--|

Bilan de l'atelier 1 : communication externe du SAGE

Propositions atelier + questionnaire	Faisabilité
✦ Présenter un bilan annuel de la communication à la CLE.	Possible dès 2018
✦ Présentation sur le site internet du SAGE d'indicateurs clés des actions réalisées et des résultats obtenus (en partenariat avec les structures référentes) ✦ Valoriser le tableau de bord du SAGE pour communiquer sur les actions engagées et les résultats observés	Indicateurs à définir dans la révision du SAGE
✦ Elargir la communication du SAGE, au-delà des élus, à d'autres acteurs du territoire : aménageurs, urbanistes, pétitionnaires. (Partenariats avec les représentants de ces catégories d'acteurs, feuille d'enjeux à destination des porteurs de SCoT afin de les aider à intégrer les enjeux de l'eau, communiquer, via des flyers, sur des cahiers des charges types pour les règlements d'eau et les inventaires de têtes de bassin versant)	Travaux initiés en régie pour intégration dans le SAGE révisé
✦ Coordonner les rôles respectifs de la structure porteuse du SAGE et des structures référentes en matière de communication (articulation selon les thématiques, fréquence d'information des acteurs...)	A définir avec les structures référentes – nécessité de clarifier le rôle de chacun

Bilan de l'atelier 1 : communication externe du SAGE

Propositions atelier + questionnaire	Faisabilité
✦ Présentation des données sur les actions engagées et les résultats obtenus : exemple du SAGE Sèvre Nantaise	A définir dans la révision
✦ Communication à adapter lorsque les enjeux et les orientations du SAGE auront été définis dans le cadre de la révision	
✦ Développer les actions de communication en partenariat avec le monde associatif	
✦ Communication à ne pas limiter à l'outil SAGE en tant que tel, mais orienter la communication sur les enjeux eux-mêmes (ressources en eau, milieux aquatiques...). Mieux faire connaître les enjeux de l'eau constitue une responsabilité du SAGE.	Outil existant déjà – Création d'outils en régie
✦ L'élaboration/révision des documents d'urbanisme sont l'occasion de sensibiliser sur les enjeux de l'eau et leur prise en compte ✦ Faire le lien entre les différentes actions réalisées sur le territoire du SAGE. Associer les EPCI comme relais.	Conforter les rôle de chacun dans la révision du SAGE
✦ Mettre en avant les réussites pour servir de vitrine et stimuler les actions et les initiatives ✦ Viser le grand public (citoyens), notamment au sujet de la qualité de l'eau ✦ Viser le jeune public	Opportunité et moyens à définir/ communication des structures référentes



DISCUSSION

Ordre du jour

Etude de gouvernance :

- Bilan de l'atelier 1 – propositions de réponses
- Bilan de l'atelier 2 – validation du scénario organisationnel

Actualisation de l'état des lieux et diagnostic :

- Etat d'avancement
- Calendrier

Questions diverses

Scénario organisationnel

- Atelier 2 → questions en suspens :
 - Définition des rôles de chacun et composition des commissions
 - Validation des instances à créer
 - Scénario organisationnel sur l'estuaire et le littoral



SYLOA
syndicat Loire aval


sce
Aménagement
& environnement

Ordre du jour

Etude de gouvernance :

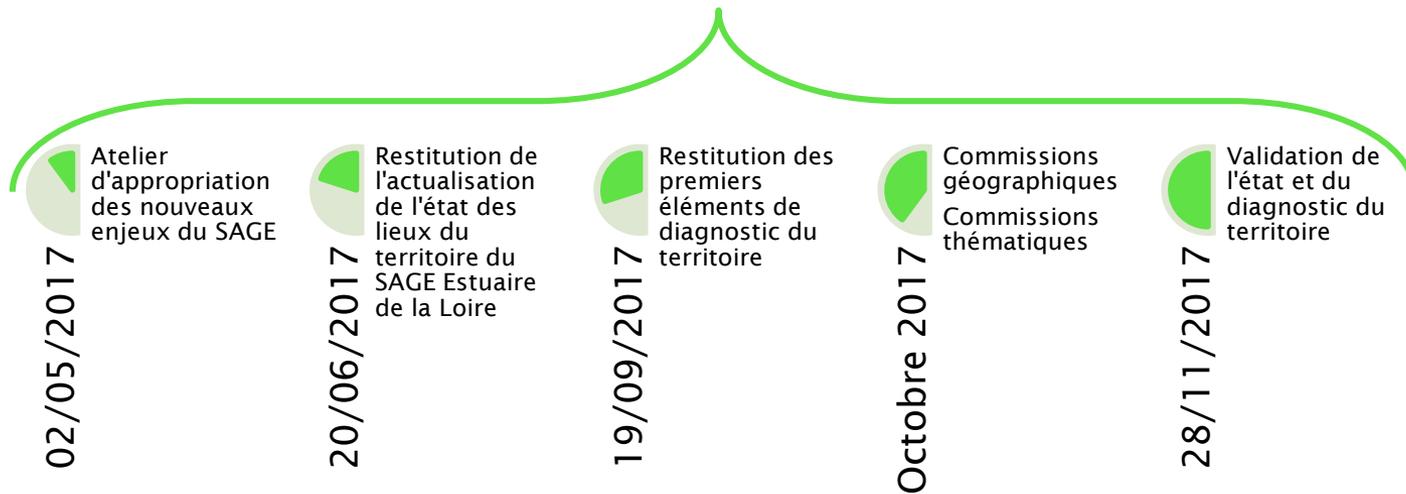
- Bilan de l'atelier 1 – propositions de réponses
- Bilan de l'atelier 2 – validation du scénario organisationnel

Actualisation de l'état des lieux et diagnostic :

- Etat d'avancement
- Calendrier

Questions diverses

Actualisation de l'état des lieux et du diagnostic du SAGE



Actualisation de l'état des lieux et du diagnostic du SAGE

➤ 8 commissions géographiques :

- Littoral Nord.
- Brière-Brivet et Marais Nord Loire.
- Erdre.
- Havre Grée Donneau.
- Goulaine - Divatte Haie d'Allot.
- Boivre Acheneau Tenu.
- Estuaire
- Littoral

➤ Commissions thématiques :

- Qualité des milieux
- Qualité des eaux
- Une seule commissions inondation et gestion quantitative?
- Cohérence et organisation ?
- Autres propositions ?

➔ Commissions géographiques conservées en fonction des enjeux

➔ Commissions thématiques conservées tout au long de la révision, au besoin conservées lors de la mise en œuvre.

Actualisation de l'état des lieux et du diagnostic du SAGE

Temps d'échanges

Révision du SAGE Estuaire de la Loire Bilan de la gouvernance

Réunion de CLE - 21 mars 2017



- Rappels sur la démarche

- Perception des nouveaux enjeux du SAGE (cf. détails supports papiers)

- Scénario de gouvernance pour la prise en compte des nouveaux enjeux du SAGE
 - Organisation générale

 - Rôle des différentes instances

Rappels sur la démarche

□ Contexte

- SAGE Estuaire de la Loire approuvé en 2009
- SDAGE Loire Bretagne 2016 -2021 adopté en novembre 2015
- Révision du SAGE pour le rendre compatible avec le nouveau SDAGE (L.212-3 CE)
 - => nouveaux enjeux à intégrer dans le SAGE
 - => organisation à adapter

Rappels sur la démarche

□ Rappels des étapes précédentes

○ Analyse rétrospective de la gouvernance

- Bilan de la gouvernance du SAGE depuis son approbation
- Propositions d'améliorations à la lumière des constats

Réunion
du 25
janvier

○ Prise en compte des nouveaux enjeux du SAGE

- Sondage des attentes des acteurs vis-à-vis des nouveaux enjeux du SAGE (estuaire, littoral, têtes de bassin versant, changement climatique)
- Définition d'un scénario d'organisation pour travailler sur ces nouvelles thématiques

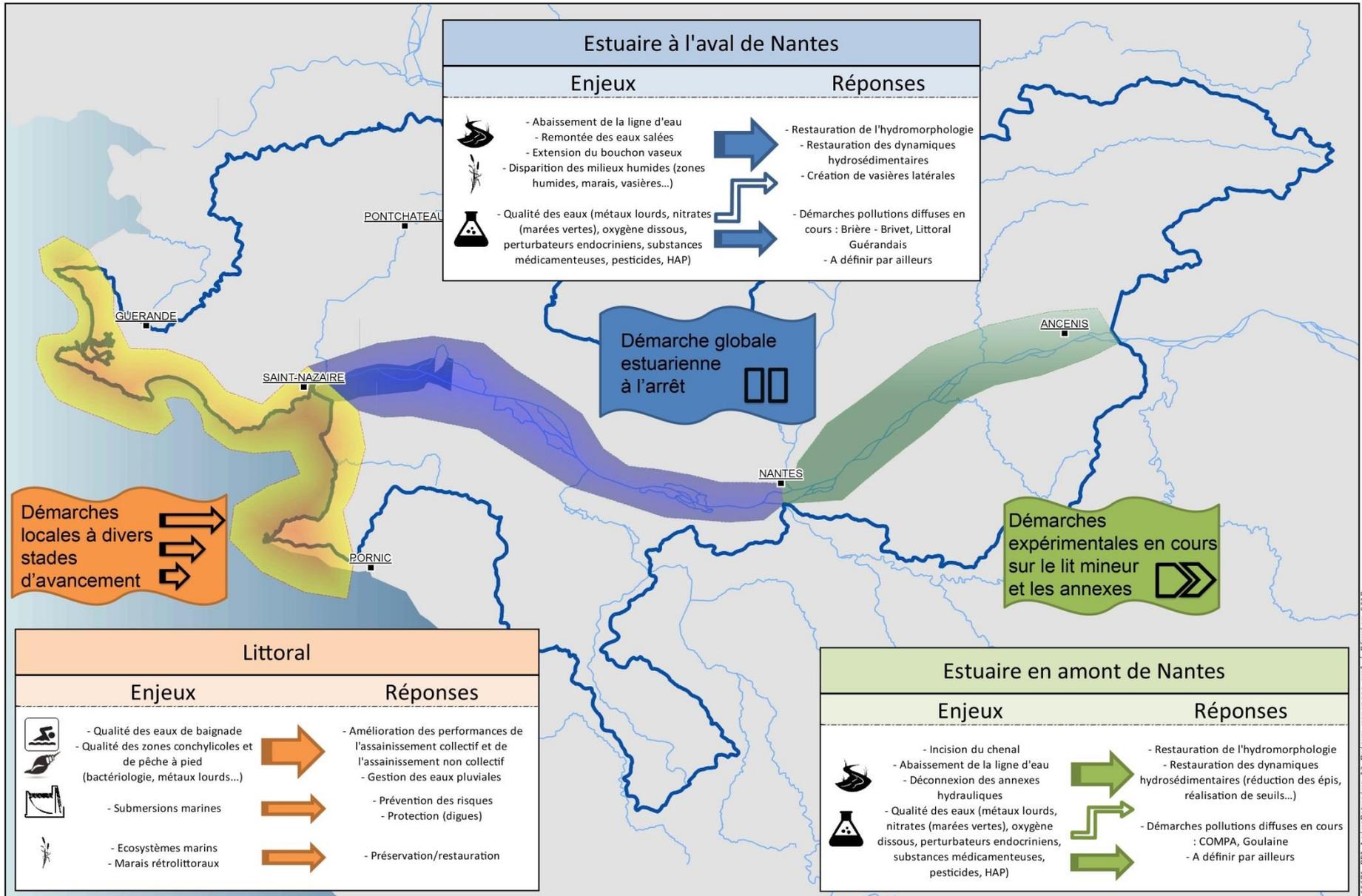
Réunion
du 28
février

□ Objet de la réunion du jour

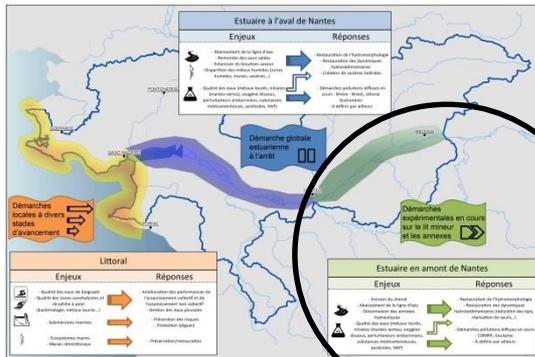
- Préciser et valider le scénario d'organisation pour les nouveaux enjeux (estuaire, littoral)

Perception des nouveaux enjeux du SAGE

Enjeux littoraux et estuariens

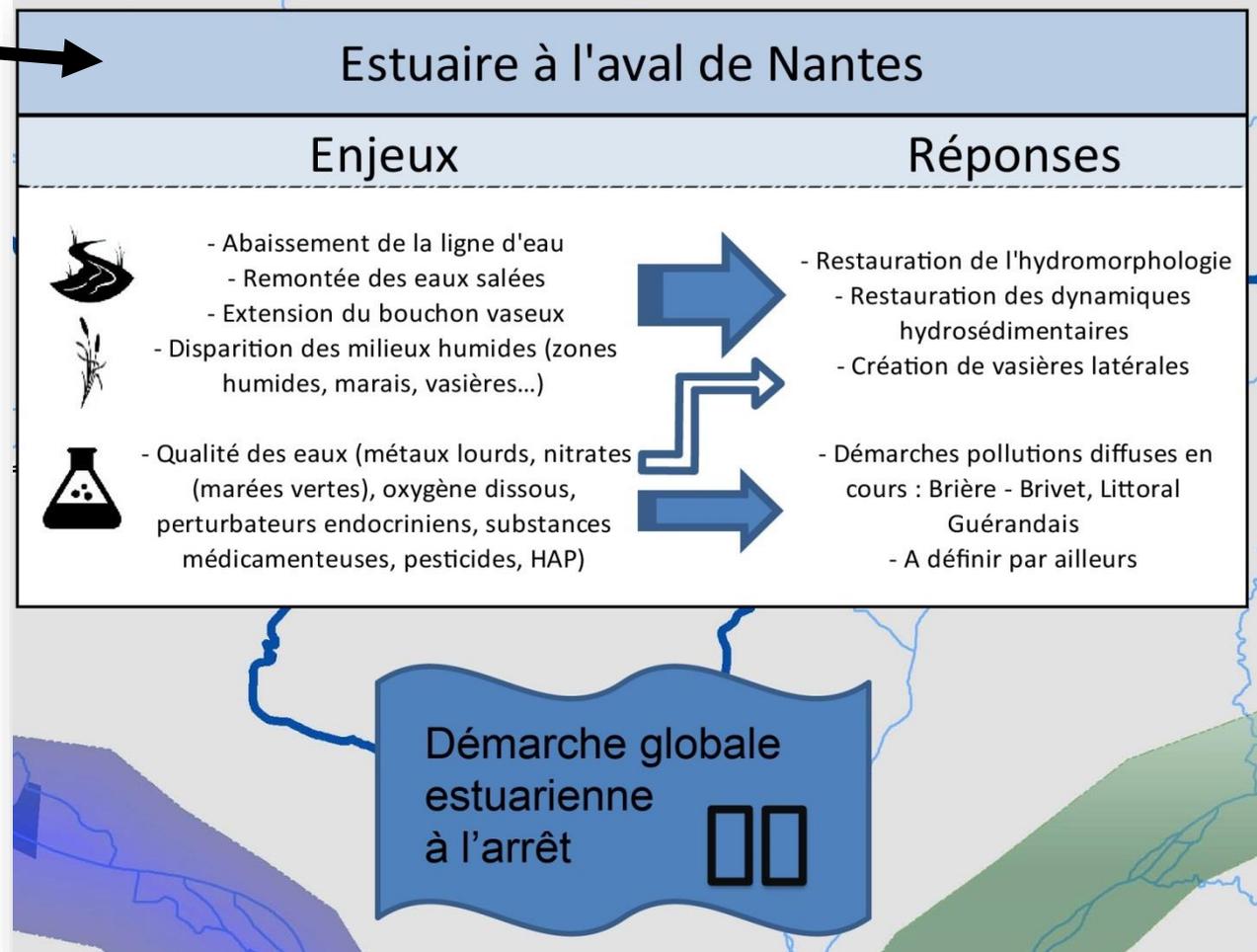
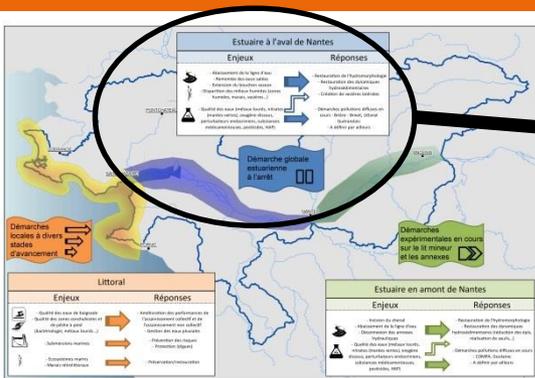


Enjeux littoraux et estuariens

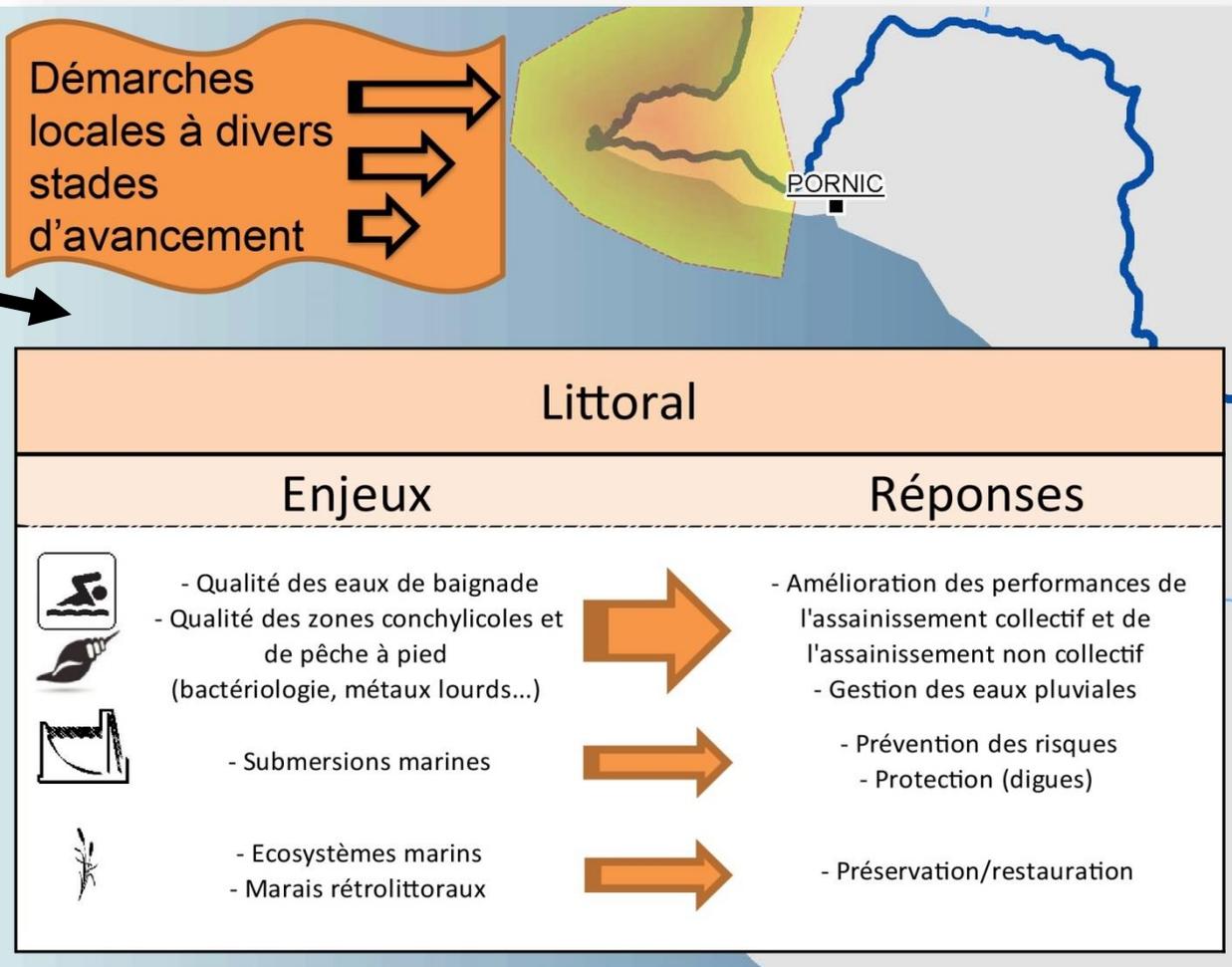
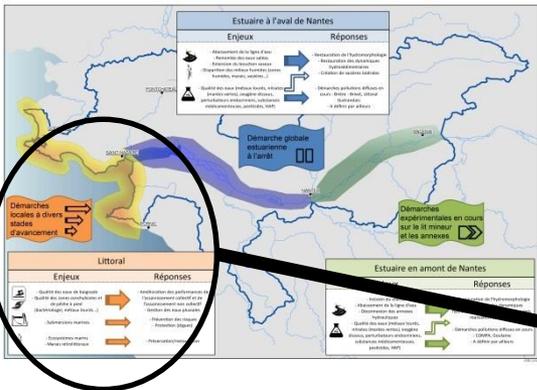


Estuaire en amont de Nantes	
Enjeux	Réponses
<ul style="list-style-type: none"> - Incision du chenal - Abaissement de la ligne d'eau - Déconnexion des annexes hydrauliques - Qualité des eaux (métaux lourds, nitrates (marées vertes), oxygène dissous, perturbateurs endocriniens, substances médicamenteuses, pesticides, HAP) 	<ul style="list-style-type: none"> - Restauration de l'hydromorphologie - Restauration des dynamiques hydrosédimentaires (réduction des épis, réalisation de seuils...) - Démarches pollutions diffuses en cours : COMPA, Goulaine - A définir par ailleurs

Enjeux littoraux et estuariens



Enjeux littoraux et estuariens



Scénario de gouvernance pour la prise en compte des nouveaux enjeux du SAGE

➤ Rappel des constats sur l'organisation territoriale

○ Généraux (enquête + atelier du 25 janvier)

- Des structures référentes confortées dans leur rôle
- Des actions à renforcer vis-à-vis des pollutions diffuses (en cours)
- Manque de moyens humains et financiers
- Absence de structures référentes sur estuaire et littoral

○ Intégration des nouveaux enjeux (atelier du 28 février)

- Une coordination globale à assurer sur l'estuaire et le littoral
- Une concertation des acteurs à animer
- Une structure référente à définir sur l'axe estuarien

➤ Rappel des missions confiées aux structures référentes dans le SAGE actuel

○ **Maîtrise d'ouvrage**

- Programmation d'actions (cours d'eau, fonctionnement hydraulique, etc.)
- Au besoin, assurer la maîtrise d'ouvrage d'actions « orphelines »
- Suivi des programmations pour informer la CLE

○ **Concertation**

- Animation d'une conférence des acteurs
 - Concertation élargie sur les objectifs « eau » du territoire (associations, professionnels, services de l'Etat, collectivités ...)
 - Appropriation enjeux et information sur l'avancement de la mise en œuvre locale du SAGE

Scénario de gouvernance à valider

➤ Un scénario d'organisation qui s'appuie sur trois types d'instances :

○ Instance de coordination

- Coordination globale sur l'estuaire et sur le littoral
- Rôle de structure référente sur l'estuaire
=> Rôle du SYLOA, structure porteuse du SAGE ?
- Pas de remise en cause des structures référentes existantes

Coordination

Favoriser le travail commun des MO locales en vue d'atteindre les objectifs du SAGE

○ Instance de concertation et de partage entre les acteurs

- Deux nouvelles commissions géographiques :
 - Commission « estuaire » => lit majeur de la Loire et petits affluents
 - Commission sur le secteur littoral (dénomination à concerter avec CAP Atlantique)
- Commissions géographiques remobilisées à l'échelle des structures référentes existantes

Concertation

Animer les échanges entre les acteurs pour mieux prendre en compte les enjeux locaux

Scénario de gouvernance à valider

- **Instance « technique »**

- Groupe de travail technique : travail en groupe restreint pour l'élaboration du programme « Loire aval »

Scénario de gouvernance à valider

➤ Des maîtrises d'ouvrage locales

○ Estuaire à l'amont de Nantes

- DPF : VNF (Plan Loire)
- Hors DPF : EPCI-FP, syndicats mixtes (GEMAPI, Plan Loire), Conservatoire des espaces naturels
 - ↳ *Structure référente si actions orphelines de MO opérationnelle*

○ Estuaire à l'aval de Nantes

- DPF : pas de plan engagé => MO VNF, Grand Port...?
- Hors DPF : EPCI-FP, syndicats mixtes (GEMAPI, Plan Loire), Conservatoire du littoral
 - ↳ *Structure référente si actions orphelines de MO opérationnelle*

○ Littoral

- EPCI-FP => MO assainissement, GEMAPI

↳ *Structure référente si actions orphelines de MO opérationnelle*



Proposition organisationnelle : définition des rôles

➤ Des rôles spécifiques sur chaque secteur

Missions	Estuaire amont de Nantes		Estuaire aval de Nantes		Littoral	
	Structure référente - SYLOA	Commission "estuaire"	Structure référente - SYLOA	Commission "estuaire"	SYLOA	Commission "littoral"
Coordination						
Concertation						
Animation	<i>En dehors du Contrat pour la Loire et ses Annexes</i>					
Elaboration programmes d'action	<i>En complément du Contrat pour la Loire et ses Annexes ?</i>		Programme "Loire aval" (avec <u>groupe de travail technique</u>)			
Maîtrise d'ouvrage d'actions "orphelines"	<i>Hors DPF</i>		<i>Hors DPF</i>			
Suivi de la mise en œuvre des programmes d'action	<i>En dehors du Contrat pour la Loire et ses Annexes</i>					
Information de la CLE						

Proposition organisationnelle : composition des commissions

➤ Commissions de concertation

- Membres de la CLE
- Composition ouverte à des acteurs non membres de la CLE
- Composition adaptable en fonction des thématiques abordées
- Un président désigné par commission => information de la CLE sur les travaux en commission
- Commissions mobilisées au cours de la révision du SAGE



Pérennisation possible en phase de mise en œuvre du SAGE, selon besoins par secteur ou par thématique

Exemple de composition des commissions

Commission « estuaire et petits affluents »	Commission « littoral »
Collectivités territoriales et leurs groupements	
Conseil régional des Pays de la Loire	Conseil régional des Pays de la Loire
Conseil départemental de Loire-Atlantique	Conseil départemental de Loire-Atlantique
Conseil départemental de Maine-et-Loire	
Communauté de communes/communautés d'agglomération	Communauté de communes/communautés d'agglomération
Syndicats mixtes	
<i>Autre...</i>	<i>Autre...</i>
Usagers	
Chambre d'agriculture 44, 49	Chambre d'agriculture 44
Associations environnementales	Associations environnementales
Conservatoire des espaces naturels	Comité régional des pêches et des élevages marins
Association agréée départementale des pêcheurs professionnels maritimes et fluviaux en eau douce de Loire-Atlantique	Association agréée départementale des pêcheurs professionnels maritimes et fluviaux en eau douce de Loire-Atlantique
Association des industriels Loire estuaire	
EDF	
<i>Autre...</i>	<i>Autre...</i>
Services de l'Etat	
Conservatoire du littoral	Conservatoire du littoral
VNF	Ifremer
Agence Française pour la Biodiversité	Agence Française pour la Biodiversité
Agence de l'eau	Agence de l'eau
DDT 49	DDT 49
DDTM 44	DDTM 44
DREAL	DREAL
ARS	
GPMNSN	
<i>Autre...</i>	<i>Autre...</i>

Proposition organisationnelle : structures référentes

Projet d'identification / Création d'une structure porteuse pour le SAGE Estuaire de la Loire et sa Cellule ASTER

Structures référentes du SAGE (Nouvelle organisation)

- Limite du SAGE Loire-Estuaire
- Cours d'eau
- Limites départementales

Sous bassins versants

- BV Boivre - Acheneau - Tenu
- BV Brière - Brivet
- BV Divatte - Haie d'Allot
- BV Erdre
- BV Goulaine
- BV Hâvre - Donneau - Grée
- BV La Loire et ses petits affluents
- BV Littoral Guérandais
- BV Marais du Nord Loire

Sources, références :
IGN BD Carthage
GIP Loire Estuaire



0 4 000 8 000
m
1/400 000

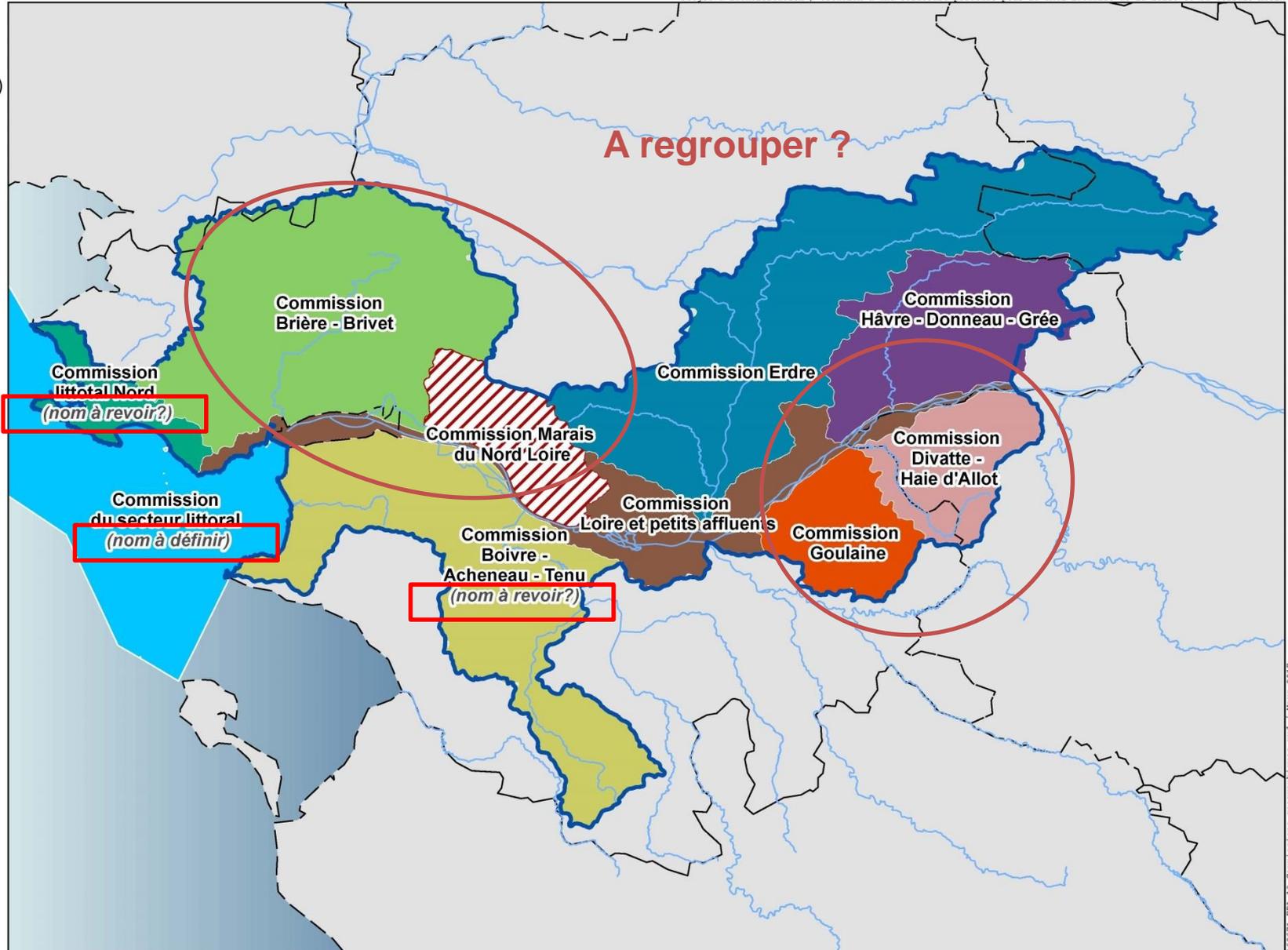


Proposition organisationnelle : commissions

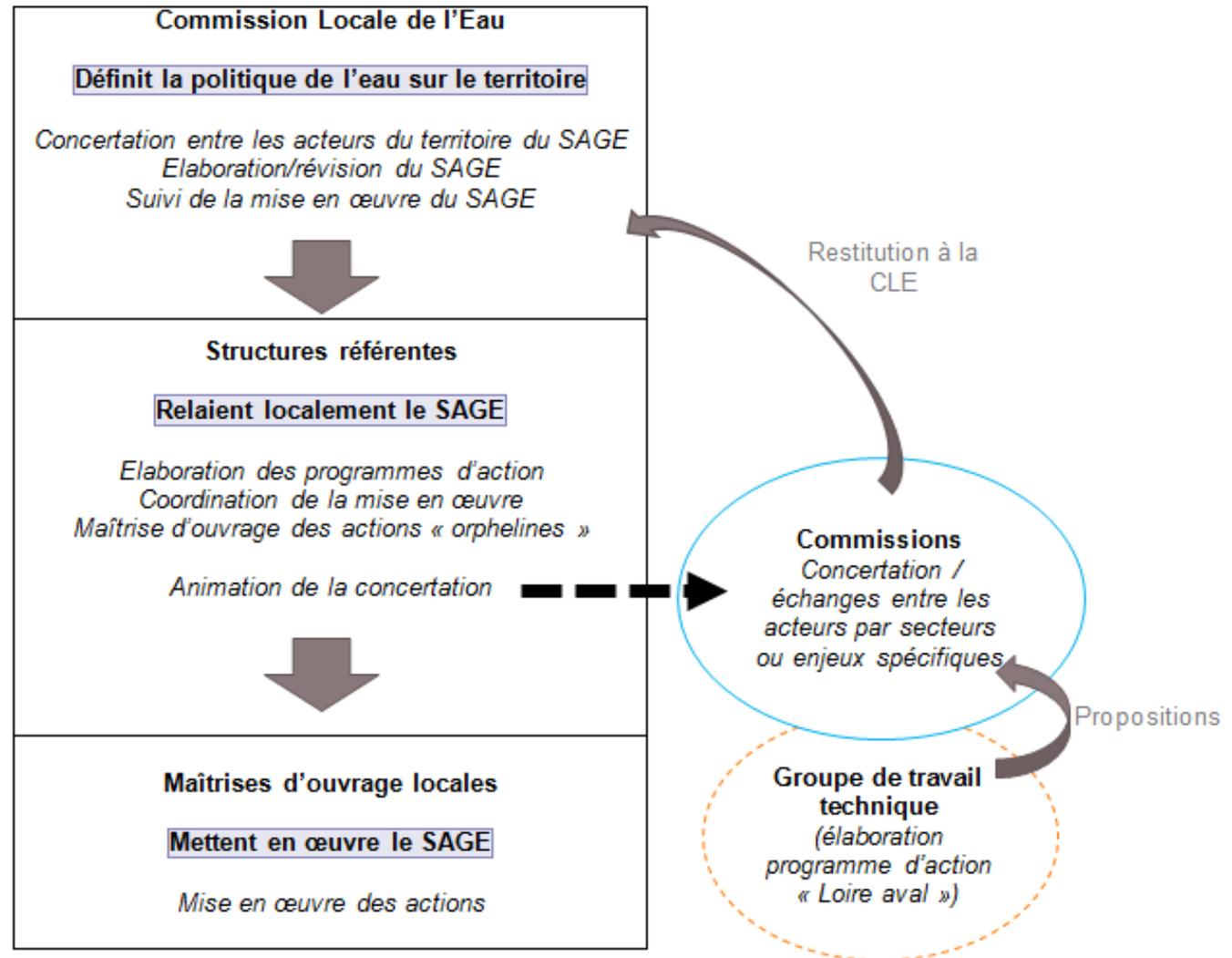
Projet d'identification / Création d'une structure porteuse pour le SAGE Estuaire de la Loire et sa Cellule ASTER

Commissions géographiques
(Nouvelle organisation)

- Limite du SAGE Loire-Estuaire
- Cours d'eau
- Limites départementales



Proposition organisationnelle : relations entre les instances



➤ Synthèse des propositions à valider par la CLE

- Désignation d'une nouvelle structure coordinatrice sur l'estuaire et le littoral : SYLOA, structure référente « estuaire et petits affluents » sans remise en cause des structures référentes actuelles
- Constitution de deux nouvelles commissions géographiques :
 - Estuaire Loire et petits affluents
 - Secteur littoral (nom à définir)
- Remobilisation de commissions géographiques sur les périmètres des structures référentes existantes + commissions thématiques
- Rôle confié à ces instances (cf. tableau précédent)
- Constitution d'un groupe de travail technique pour élaborer un programme « Loire aval » en appui de la commission « estuaire »



sce

GROUPE KERAN

www.sce.fr